



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 29 août 2018 à 9 h 00, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2018-08-29/955

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 29 AOÛT 2018

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 9 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-08-29/956

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 AOÛT 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-08-29/957

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 juillet 2018 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-08-29/958

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 29 JUIN AU 22 AOÛT 2018

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 29 juin au 22 août 2018;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 29 juin au 22 août 2018:

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 988 à 1004 inclusivement représentant un montant de 45 924,53 \$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 316 173,29 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 96 413,82 \$;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-08-29/959

ITEM 5

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a procédé à une réorganisation de la direction et de la gouvernance de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord le 24 mai 2017;

ATTENDU la résolution numéro 2017-05-24/843 autorisant la conclusion d'une entente de prêt de personnel avec la Ville de Saint-Jérôme;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications et des précisions à l'entente conclue;

Il est proposé par monsieur Paul Germain

1. **QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.**
2. **QUE le conseil de la Régie approuve le protocole d'entente entre la Ville de Saint-Jérôme et la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;**

3. **QUE le conseil de la Régie autorise la vice-présidente, conjointement avec le vice-président, à signer tout document donnant effet à la présente résolution.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-08-29/960

ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2018-08-29/961

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2018

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 17.

Stéphane Maher,
Président

Danielle Clément,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière